

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration d'intérêt général (DIG) des travaux de gestion régulière de la ripisylve des cours d'eau des bassins versants des Corbières Maritimes située dans le Sud-Est du département de l'Aude portée par le Syndicat des Bassins versants des Corbières Maritimes**

Par arrêté préfectoral n° 2019/0012 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du 1<sup>er</sup> août 2019 au 30 août 2019 inclus sur une demande de déclaration d'intérêt général (DIG) des travaux de gestion régulière de la ripisylve des cours d'eau des bassins versants des Corbières Maritimes, soit : Caves, Feuilla, Fitou, La Palme, Leucate et Treilles.

### **Caractéristiques principales du projet :**

Les travaux ont pour objet :

- la restauration de la ripisylve
- les travaux de génie végétal ;
- la gestion des atterrissements ;
- le confortement de berge.

Elle est concernée par les rubriques de la nomenclature de l'article R.214-1 du code de l'environnement : **3.1.5.0 et 3.2.1.0** – Déclaration.

Le projet n'est pas soumis à étude d'impact.

### **Informations complémentaires :**

La personne responsable du projet est Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des Bassins Versants des Corbières Maritimes – Mairie de Caves – 4, rue de la Mairie – 11510 Caves.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Monsieur Thomas PASQUALI – Technicien de rivière  
Courriel : [thomas.pasquali@smmar.fr](mailto:thomas.pasquali@smmar.fr) – Tél. : 06 43 80 93 42.

### **Désignation du commissaire enquêteur août 2018 :**

Le commissaire enquêteur est Monsieur Prosper EKODO, pharmacien retraité, en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

### **Déroulement de l'enquête :**

La commune de Caves est désignée siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Caves – 4, rue de la Mairie – 11510 Caves.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www2-services-etat-aude.intranets.developpement-durable.ader.gouv.fr/declaration-d-interet-general-dig-r2317.html>.
- gratuitement sur un poste informatique, en mairie de Caves du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et le lundi de 14h00 à 17h00.

### **Observations et propositions du public :**

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la mairie de CAVES – 4, rue de la Mairie – 11510 CAVES – à l'attention de Monsieur Prosper EKODO, commissaire enquêteur,
- par courriel à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [pref-dig-bvcm-caves@aude.gouv.fr](mailto:pref-dig-bvcm-caves@aude.gouv.fr).

Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www2-services-etat-aude.intranets.developpement-durable.ader.gouv.fr/declaration-d-interet-general-dig-r2317.html> dans les meilleurs délais possibles. Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

**Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.**

### **Lieu et dates de permanences du commissaire enquêteur :**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures en mairie de CAVES - 4, rue de la Mairie – 11510 CAVES :

- le 1<sup>er</sup> août 2019 de 09h30 à 12h00
- le 19 août 2019 de 14h00 à 17h00
- le 30 août 2019 de 09h30 à 12h00

### **Mise à disposition du rapport et des conclusions :**

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Caves,
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- et publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www2-services-etat-aude.intranets.developpement-durable.ader.gouv.fr/declaration-d-interet-general-dig-r2317.html>.

### **Décision prise à l'issue de l'enquête :**

A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général au titre des dispositions du code de l'environnement.